



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4050629**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/04/2024 13H42 C:000032 I:43432  
V/REF : 941646  
V/Email reçu le Mardi 30/04/2024 a 13H42

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

IMMEUBLE : CLAUDE JOSEPH BONNET  
103 RUE CLAUDE JOSEPH BONNET  
01640 JUJURIEUX

Feillens, le 30 Mai 2024

Référence Marché: M\_230717001-1

LOCALISATION : 103 RUE CLAUDE J. BONNET - JUJURIEUX - MME BAILLY - 0634121783  
ETG 2 - LOGT 1022

MOTIF : INTERVENIR POUR ETABLIR UN QUALIGAZ  
REPLACEMENT DE L'ABATTANT DOUCHE  
DETARTRAGE CUVETTE WC  
PL00001 - PL00003 - PL00051 - PL00055

Donneur d'ordre : M. D. LAURENT

NATURE DE L'INTERVENTION :  
Travaux de plomberie.

LE 17 MAI 2024 A 14H00  
DETARTRAGE DE LA CUVETTE WC  
REPLACEMENT DE L'ABATTANT WC  
ETABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT QUALIGAZ  
CREATION VIDANGE MACHINE A LAVER DANS LA SALLE DE BAIN EN ACCORD AVEC  
MR LAURENT.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 29/05/24 a 17H11 M. D. LAURENT

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4050629**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif       | N°BT | P.U. HT |        |
|--------------------------|-----------------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement             | 1    | 46,17   | 46,17  |
| 1,00                     | PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"     | 1    | 112,88  | 112,88 |
| 1,00                     | PL00051-Rempl.Abattant double+fixations | 1    | 51,31   | 51,31  |
| 1,00                     | PL00055-Détartrage Cuvette WC           | 1    | 20,52   | 20,52  |
| 1,00                     | PL00082-Pose de ML de tube PVC          | 1    | 41,04   | 41,04  |
| TOTAL H.T. ....          |                                         |      |         | 271,92 |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                         |      |         | 27,19  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                         |      |         | 299,11 |

**Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



## Bon de Commande

N° : 941646 du 30/04/2024

P-MUT

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

103 Rue Claude Joseph Bonnet

01640 JUJURIEUX

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01849-00001-00001-00022 H / Type 3 A / 02

Etage : 02

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 15/05/2024

Observations

**MUT DU 01.05.2024  
ENTRANT MME BAILLY  
TEL 06.34.12.17.83**

| Prestation à réaliser                                                       | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| PL00001 Forfait de deplacement                                              | 1,00 | 46,18  | 46,18  | 4,62   | 50,80     |
| PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"                                         | 1,00 | 112,88 | 112,88 | 11,29  | 124,17    |
| PL00051 Remplacement abattant double<br>Compris fixations, plastique blanc, | 1,00 | 51,31  | 51,31  | 5,13   | 56,44     |
| PL00055 Détartrage Cuvette WC                                               | 1,00 | 20,52  | 20,52  | 2,05   | 22,57     |
| Total H.T.                                                                  |      |        |        |        | 230,89    |
| Total TVA                                                                   |      |        |        |        | 23,09     |
| Total TTC                                                                   |      |        |        |        | 253,98    |

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEM CODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **103 Rue Claude Joseph Bonnet 01640 JUJURIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **30/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAP**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 941646